



DECISION N°021/D/IN/DG/DGA/SC/BMBC/2026 DU 13 OCTOBRE 2026

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°26/015/AONR/IN/CIPM-SC/BMBC DU 08/07/2026 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CABINET D'AUDIT POUR LA RÉALISATION DES MISSIONS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IMPRIMERIE NATIONALE
- Maître d'Ouvrage -

Vu Le décret n°500/2023 du 08 novembre 2023 réorganisant l'Imprimerie Nationale
Vu La Résolution N°04/IN/CA de la 46^{ème} Session Extraordinaire du Conseil d'Administration du 17 avril 2024, fixant les Directives de Gestion des Marchés Publics à l'Imprimerie Nationale
Vu Les Directives de Gestion des Marchés Publics de l'Imprimerie Nationale du 17 avril 2024 ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°26/015/AONR/IN/CIPM-SC/BMBC du 07/08/2026 relatif à la réalisation des missions de commissariat aux comptes à l'Imprimerie Nationale du Cameroun ;
Vu Le rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres du 31 août 2026;
Vu Le procès-verbal de restitution des travaux de la Sous-commission d'Analyse des Offres n° 00142111 à 00142114 du 07 octobre 2026.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : la réalisation des missions de commissariat aux comptes à l'Imprimerie Nationale du Cameroun, objet de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°26/015/AONR/IN/CIPM-SC/BMBC du 07/08/2026, est attribuée au **CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CEAC)**, BP : 3223 Douala Tel : 670 87 07 26, aux conditions suivantes :

N°	MONTANT FCFA HTVA	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION	PERIODE D'EXECUTION
Lot unique	Vingt-un millions (21 000 000)	Vingt-cinq millions quarante-deux mille cinq cents (25 042 500)	• trois (03) ans (03 exercices sociaux) conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et au Décret réorganisant l'Imprimerie Nationale (article 49 alinéa 1)	Comptes des exercices budgétaires 2026, 2027 et 2028.

ARTICLE 2 : LE CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CEAC), BP : 3223 Douala Tel : 670 87 07 26, devra prendre l'attache du Bureau des Marchés et des Bons de Commande de l'Imprimerie Nationale pour la préparation du projet de Lettre-commande.

ARTICLE 3 : La présente décision qui vaut notification de l'attribution de la lettre-commande au **CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CEAC)** BP : 3223 Douala et main levée de la caution de soumission produite par les candidats enregistrés dans le cadre du présent Appel d'Offres, est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

Copie :

Conseil d'Administration
- ARMP.

ATCR



Oyono Bika
Pierre Nolasque